ABONNEMENT.

sur la poste,

i chez tous les libraires.

La bureau du Journal a en envoyant un mandat POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

O SAULURURS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 2. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions roques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

Les manuscrits déposés ne sout pas rendus.

On s'abonne:

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conmirt. - L'abonnement dell ette payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 AOUT

Chronique générale.

IES DEBOIRES DE M. ALLAIN-TARGE.

la journal a reconté comment M. Allainlegé avait transformé en banquet la réuman électorale projetée par le comité du IIX arondissement de Paris, dont le miistre de l'intérieur est député.

Mais ce journal n'a point expliqué les molifs de l'ojournement de ce banquet. Yous allons réparer cette lacune.

Il y a déjà longlemps que le ministre de miérieur reçul, pour la première fois, les nembres de son comité qui vinrent lui deunder de se rendre à une réunion publique pour y exposer sa conduite comme député, issacles comme ministre. M. Allain-Targé spondil qu'il n'était aux ordres de personne qu'il rendrait compte de son mandat quand cela lui plairait.

Les délégués se retirèrent mécontents, et, uns une réunion privée, on déclara M. Alin-Targé déchu de son mandat.

Depuis, l'honorable ministre, sentant que asure approchait, fit mander un sieur luel, membre dévoué de son ancien comilé, ille chargea d'organiser un banquet de 500 tourerle à Saint-Mande, et de venir l'y innier. Le sieur Tinet soumit l'idée comme sense. Il y rencontra d'abord une vive opposition, mais rallia finalement un assez rand nombre d'adhérents pour organiser

Il viol annoncer au ministre que tout prél. La solennité était fixée au 16

II. Allain-Targé prépara un discours des la scerbes contre la politique de M. Jules lary quand on vint lui annoncer que tout dai rompu!... Des membres du comité titient découvert que le sieur Tinet, agent propagande électorale, était failli et privé de d'abord du comité; on décida en-

suite qu'on ne se rendrait pas au banquet préparé par un tel organisateur.

M. Allain-Targé, informé de cette décision, a chargé un autre partisan dévoué d'organiser un banquet.

Quand et où aura-t-il lieu? Nul ne le sait d'abord, puis il faudra recueillir des adhésions, or le bruit court que les électeurs du XIXº arrondissement sont de plus en plus mal disposés à l'égard de leur député.

Right swangerend a boat of the angelens dioffi A L'AMBASSADE D'ANGLETERRE.

L'Intransigeant a publié, à l'adresse des membres du gouvernement anglais, qu'il appelle « les assassins d'Olivier Pain », un article d'une extrême violence, qui, après de grossières injures à l'adresse de la reine d'Angleterre et du prince de Galles, se termine ainsi par un appel à l'assassinat:

« Si le ministère Brisson refusait d'exiger cette réparation, nous nous arrangerons pour l'obtenir nous-mêmes.

» C'est à lord Lyons que nous demanderons compte du forfait commis par ceux qui l'ont délégué chez nous. A partir d'aujourd'hui il est notre otage : qu'il le sache !

» Sa vieille peau est le gage de la satisfaction qui nous est due et que nous poursuivrons jusqu'à ce qu'elle nous ait été donnée dans toute sa plénitude. »

Le prince de Galles vient souvent en France...

L'occasion pourra donc se trouver, pour les amis d'Olivier Pain, de régler directement avec le futur roi d'Angleterre le compte sanglant dont la liquidation semblerait trop difficile à celui qui se croit le futur président de notre République!

Il se peut que la mort d'Olivier Pain, si son meurtre est établi, doive faire l'objet de représentations diplomatiques, à fin de réparation; mais il faut avouer aussi que ses amis de l'Intransigeant ont une triste manière de le défendre.

Hier, on a craint que ces provocations ne produisissent un mouvement contre l'ambassade de Londres à Paris, aussi les portes de l'ambassade sont-elles restées fermées tout le jour.

Un service d'ordre a été organisé par les soins de la préfecture de police, en vue d'une manifestation.

Le Bayard, nous l'avons déjà dit, fait escale à Bône. Il paraît que cette mesure a été prise, parce qu'une épidémie de typhus se serait déclarée parmi les hommes de l'équipage, et que c'est par mesure de précaution que le Bayard aurait fait une quarantaine à Bône avant d'arriver à Toulon.

L'escadre d'évolution, qui était partie à la rencontre du corps de l'amiral Courbet, est rentrée aujourd'hui à Toulon et mouillera aux îles d'Hyères, jusqu'à l'arrivée du

Le ministère de la guerre se trouve dans le plus grand embarras pour constituer les cadres des régiments tonkinois et annamites.

Les officiers font défaut, les régiments de France ne sauraient plus en fournir.

Dans ces conditions, on fait appel aux officiers retraités et une circulaire ministérielle annonce qu'ils seront admis au même titre que les officiers en activité et avec une solde égale.

Voilà pourtant où nous réduisent les coupables et imprudentes équipées de M. Ferry.

L'Océan de Brest publie, à propos de Me Freppel et de la loi sur les incompatibilités, un remarquable article de son directeur, M. Chavanon. Nous y lisons:

« Si la défunte Chambre ne mérite guère nos félicitations pour ce qu'elle a fait depuis quatre ans, elle a droit à quelques éloges pour ce qu'elle n'a pas fait, ou pour ce qu'elle a fait si mal, que l'acte vaut une

» Depuis longtemps, trainait sur le tapis parlementaire un projet de loi, qu'inspiraient des sentiments de rancune et de mesquine jalousie : le projet sur les incomnatibilités parlementaires, œuvre de l'initiative

de la majorilé, dirigée surtout contre l'éminent député de la troisième circonscription, Mer Freppel, dont l'éloquence vengeresse importune les persécuteurs.

» Cette majorité, hypocrite et sournoise autant que lâche, n'avait pas osé élaborer son projet de loi contre l'unique personnalité de l'évêque-député. Pour mieux en dissimuler la trame, elle voulait lui donner des compaguons d'infortune et l'ensevelir avec d'autres victimes dans le même linceul.

» Ce calcul, perside et raffiné, a sauvé notre illustre et cher député...

» Le projet, demeuré en route, est désormais caduc. D'après la jurisprudence parlementaire, les lois émanées de l'initiative de la Chambre qui n'ont pas abouti avant la fin de la législature, deviennent caduques.

» Le projet de loi sur les incompatibilités est bel et bien enterré, la mine a feit long feu! Nous aurons l'immense satisfaction de voir, très légitimement et sans la moindre équivoque possible, figurer le nom de Mar Freppel en tête de la liste législative du Fi-

» Nous serions presque tentés de voter à la Chambre des félicitations posthumes, pour cette heureuse maladresse parlemenlaire in extremis.

» Electeurs du Finistère, préparez-vous à soutenir avec une virile énergie la liste en tête de laquelle brillera pour vous servir de guide, comme l'étoile polaire au navigateur, l'illustre nom de cet orateur incomparable, de ce grand patriote, fils de l'Alsace, Mer Freppel, évêque d'Angers, acclamé déjà deux fois, et avec plus de six mille voix de majorité, par la troisième circonscription de Brest. » and do Laboral and a form a grant bugs

UN MARIAGE PRINCIER.

La princesse Amélie d'Orléans, l'etaée des deux filles de Mer le duc de Chartres, est siancée au prince Waldemar, le plus jeune des six enfants de Christian IX, roi de Danemerck.

Les fiançailles ont été annoncées mer-

Fauilleton de l'Écho Saumurois.

la FEMME du RENÉGA

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

XVI. - L'ORDRE DE DEPART

Demain, je partirai, sans me faire conmon mari, et il ne me reverra jamais, avait Sauvailre en terminant son récit aux jeunes

Lis le lendemain matin, lorsqu'elle se préparait let faire ses adieux aux amis qu'elle allait quitthee lant de tristesse, on vint la prévenir que Prise d'une flèvre soudaine, la faisait prier tendre auprès d'elle.

La paurre enfant, étendue sur son lit, belle comme aux jours où elle était heureuse, tonme aux jours ou elle était l'en à sen

le vous si priée de venir, dès ce matin, lui de vous ei priée de venir, des ce mann, te leu bas la malade, parce que je sais que vous ne vous pe in tholu de partir et de nous fuir ; mais vous ne leadrez pas, n'est-ce pas, me laisser dans l'état où dans le sens bien que je n'ei pas longtemps à rester sur la terre, sjouta-t-elle en se penchant à l'oreille de son amie, ne m'abandennez pas, ne laissez pas mon malheureux frère et ma tante livrés seuls à leur douleur, lersque je partirai.

» Diles, le voulez-vous, me le promettez-vous? Après vous irez où vous voudrez, pour les fuir tous les deux.

- Oh! oui, je le veux! oui, je vous le promets! s'écria Clémence émue et tremblante. Mais, je le sens aussi, et je le veux, je vous rétablirsi par mon affection et mes caresses.

Marthe fit de la tête un imperceptible signe d'ia-

- Rien ne peut me sauver, dit-elle; mais ne leur dites pas, à eux qui mourraient de douleur s'ils devinaient la vérité.

En ce moment, Henri entrait dans la chambre de sa sœur. D'un rapide coup d'œil il apprécia son état et comprit à peu près ce qui venait de se

- Elle vous a price de ne plus la quitter, n'estce pas ? demanda-t-il à Clémence en se tournant vers elle.

- Et je lui ai promis, si ses craintes vous paraissent justifiées; mais je suis bien convaincue qu'elles ne le seront pas, n'est-ce pas? Heari s'approche du lit de Marthe.

- Je sais quelles sont tes souffrances et ton désespoir, ma pauvre enfant, lui dit-il; mais tu l'en exagères les conséquences; tu te rétabliras bientôt, pour reprendre doucement l'existence avec ceux qui t'aiment.

Marthe souriait tristement sans répondre.

Et le regard de Clémence, fixé sur celui du jeune docteur, semblait lui dire :

- Est-ce la vérité que vous venez d'exprimer, ou n'avez-vous d'autre but que celui de la rassu-

Mais la figure d'Henri paraissait impassible : on eût dit qu'il avait peur lui-même de laisser lire sa pensée sur ses traits altérés.

Tout à coup, on frappa à la porte de la chambre, et un demestique à l'air consterné présenta à son maître un grand pli cacheté qu'Henri saisit d'abord avec indifférence.

- Qui vous a dit de me remettre cela? demanda-t-il au domestique.

Cet homme, ancien serviteur de la famille Ollwiller, à laquelle il était profondément attaché, fit signe à Henri de le suivre, comme s'il craignait de s'expliquer devant les deux femmes.

Henri jeta alors un regard sur la lettre qu'il avait à la maio, et il vit le cachet prussien, portant la marque du cercle d'Erstein.

Il eul un frisson de crainte et d'étonnement, et il se leva pour suivre le serviteur qui l'attendait.

Dès que la perte se fut refermée sur eux, Marthe fit signe à Clémence de s'approcher de son lit.

- On no me le dit pas, mais je sens quelque malheur planer encore sur nous, dit-elle à la jeune femme. Qu'est-ce que c'est que cette grande lettre, toute cachetée, que je viens de voir dans les mains de mon frère?

- Je l'ignore, comme vous, ma chère Marthe, mais il est impossible, comme vous le craignez, que ce soit l'annonce d'un malheur. Il y a tant de choses qui peuvent nécessiter un envoi de ce genre. - Attendez, dit Marthe; les pressentiments de

ceux qui deivent partir ne les trompent jamais. Il y eut un mement de leng silence, pendant

lequel il eut été facile de compter les battements du cœur de Clémence. Enfin, la porte se rouvrit, et Henri parul, accom-

pagné de tante Victorine et de Gertrude. Cette dernière, depuis longtemps, avait abandonné son poste auprès de Marthe, qui la regardait

toujeurs avec une sorte de terreur. Aussi détourna-t-elle vivement la tête, en voyant entrer la vieille femme.

Gertrude ne sembla pas y prendre garde et se dirigea vers la fenêtre, sor laquelle elle s'appuya, comme si elle voulait s'isoler.

Les yeux de Clémence interrogeaient ceux d'Henri et de M'10 Ollwiller.

- Je suis obligé de vous quitter pour quelques heures, lui dit le joune homme en affectant un air d'indifférence qui eut pu tremper un autre regard

credi dernier à Gmunden, où se trouvent réunis le roi et la reine de Danemarck, le roi de Grèce, la reine douairière Marie de Hanovre, le duc et la duchesse de Cumberland, la princesse Clémentine d'Orléans. veuve du duc de Saxe-Cobourg Gotha et tante de Mer le duc de Chartres, à l'occasion du baptême du cinquième enfant du duc de Cumberland, dont Christian IX est parrain. Gmunden est situé dans la Haute-Autriche, sur les bords de la Traun; c'est un des endroits les plus pittoresques des Alpes autrichiennes. La reine Marie de Hanovre et son fils, le duc de Cumberland, y ont fixé leur résidence depuis la mort de Georges V, roi de Hanovre, à Paris, en 4878. La princesse Amélie est née le 43 janvier 4865.

Le prince Waldemar est née le 17 octobre 1858; il est lieutenant en premier de

la marine danoise.

Les cinq autres enfants de Christian IX sont: le prince héritier Frédéric, marié à une fille de Charles XV, roi de Suède, c'est-à-dire à une nièce du roi de Suède actuel, Oscar II; la princesse Alexandra, mariée au prince de Galles; le prince Guillaume, devenu roi de Grèce, sous le nom de Georges I°; la princesse Dagmar, mariée à l'empereur de Russie, Alexandra III, sous le nom de Maria Feodoravna; la princesse Thyra, mariée au duc de Cumberland.

La princesse Amélie sera donc la bellesœur de l'empereur de Russie, du roi de Grèce, du futur roi d'Angleterre et du futur

roi de Danemarck.

Mer le duc de Chartres a deux autres enfants: la princesse Marguerite, née en 4869, et le prince Jean d'Orléans, né en 4874.

Dimanche, à 6 heures du soir, le prince Waldemar de Danemark, fiancé de la princesse Amélie d'Orléans, est arrivé à Paris.

A l'avence, M^{er} le duc de Chartres, accompagné du marquis de Beauvoir, s'était rendu à la gare de l'Est.

S. Exc. le comte de Moltke-Hvitfeldt, ministre plénipotentiaire de Danemark, officiellement prévenu, attendait sur le quai l'arrivée du fils de son souverain.

A l'arrêt même du train, S. A. R. le prince Waldemar sauta du wagon et s'avança vivement vers Mer le duc de Chartres qui le serra très-affectueusement dans ses bras.

Le prince se sit immédiatement présenter à tous les personnages qui entouraient Mer le duc de Chartres.

A la sortie, les princes montèrent dans les voitures qui les attendaient et se firent conduire à l'hôtel de Bristol où Son Altesse

Royale a provisoirement fixé sa résidence.

Le prince Waldemar attendra ainsi à Paris le retour de M. le comte de Paris, puis, la présentation faite, se rendra à Dinard où Mar la duchesse de Chartres passe la saison enforcée de ca famille.

enfourée de sa famille. Si rien ne contrarie les plans déjà formés, le mariage s'accomplira dans le courant du

mois d'octobre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 août.

La semaine a bien commencé. La hausse des Consolidés anglais à 100 1/4 et les achats très-suivis du comptant ont donné au marché une apparence d'animation qui ne lui était plus habituelle.

Les rentes françaises ont eu, suivant l'usage, les

achats des caisses d'épargne. C'est toujours le 30/0 qui a la préférence. Le 30/0 monte à 81.10, le 41/1 à 108.83, l'amortissable à 82.60.

Le Crédit Fonce de France est demandé à 1,320

francs. Les Obligations Communales 1880 et les Foncières 1885 sont toujours très-recherchées. La Société Générale reste immobile à 453.75, ce qui représente un débeursé de 203.75, l'action n'étant libérée que de 250 fr. Le dividende de 1884

a été de 12,88, ce qui fait du 6 0/0; celui de 1885 sera certainement plus élevé.

La Banque d'Escompte a un marché très-animé.

D'ici quelque temps les affaires actuellement en préparation réveilleront l'attention du public et au-

ront une salutaire influence sur les cours. L'action des Chemins de fer Méridionaux est trèssolide à 690. On sait que, mathématiquement, ce titre vaut plus de 800 fr.

Après le détachement du coupon du 1er septembrs sur les obligations anciennes de l'Ouest-Algérien, les nouvelles se négocieront au même titre et par conséquent au même prix, Il y a donc bénéfice à acheter immédiatement.

Les obligations nouvelles des Chemins autrichiens sont recherchées à 376.75.

Le Panama est très-faible à 441. Nos chemins de fer sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Les prochaines Manœuvres

Le 135° de ligne quittera Angers le vendredi 4 septembre et ira coucher à Brissac, le 5 à Noyant-la-Plaine, le dimanche 6 à Doué où il fera séjour, et rencontrera le 77° de ligne venant de Cholet. Ces deux régiments arriveront le surlendemain mardi 8 à Saumur et seront cantonné, le 135° quartier des Ponts, le 77° à la Croix-Verte et en Saint-Lambert.

Les régiments de Tours occuperont la ville (canton Sud).

Le mercredi 9, les grandes manœuvres commenceront aux portes de Saumur; une partie des troupes se dirigera par Villebernier, l'autre par Vivy; Vernantes sera l'objectif où les troupes cantonneront le soir.

Le lendemain elles se porteront sur Rillé; le 10, l'action s'engagera autour de Châteaula-Vallière et ramènera le corps d'armée sur la Loire à Cinq-Mars; le 12, les combattants rentreront tous à Tours, où ils feront séjour et passeront la grande revue qui termine les manœuvres.

Le 435° quittera Tours le 45 pour regagner Angers par Langeais, où il couchers ce même jour; le 46 il sera à Bourgueil, le 47 à Longué et le 48 à Angers.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Lundi, à deux heures, le Conseil général de Maine-et-Loire s'est réuni à l'hôtel de la Préfecture, et a immédiatement procédé à l'élection du bureau, sous la présidence du doyen d'âge, l'honorable M. Bruas.

M. le comte de Maillé a été réélu président, M.M. Th. de Soland et Bruas vice-présidents, M.M. Grignon, comte L. de Terves et vicomte de la Bourdonnaye secrétaires.

M. le comte de Maillé prend place au fauteuil et remercie le Conseil de l'honneur qu'il vient de lui faire en l'appelant pour la troisième fois à la présidence du Conseil.

Les commissions se retirent ensuite dans les salles des commissions pour commencer leurs travaux.

CARROUSEL AU MANS.

Le 45 août, dans l'après-midi, les fêtes de l'inauguration du monument élevé au Mans à la 2° armée de la Loire, ont commencé par un grand carrousel que donnaient l'artillerie et la cavalerie du 4° corps, sur la promenade des Jacobins formant un vaste cirque rectangulaire avec des quinconces ombragés s'élevant par trois tertres étagés.

Le carrousel a été très-brillant. Les officiers du 26° et du 31° d'artillerie, colonels Barbe et Meliodon, en résidence au Mans; ceux du 2° dragons, colonel Rozier de Linage, venus de Chartres, et ceux du 20° chasseurs, colonel Lyennard de la Girennerie, venus de Châteaudun, y ont participé, ainsi que la musique de l'Ecole d'artillerie du Mans et celle du 404° de ligne, colonel Hugot, régiment qui a longtemps été caserné à la Pépinière à Paris.

Nous avons vu d'abord les reprises d'officiers, composées de quatre quadrilles chacune de huit lieutenants ou sous-lieutenants du 2° dragons, du 20° chasseurs, des 26° et 34° d'artillerie.

La course des bagues et celle des têtes ont été très-disputées.

Les prix, flots de rubans et objets d'art, ont été gagnés par M. Savarot, du 20° chasseurs, et par M. Dulac, du 2° dragons.

Un escadron de ce dernier régiment a ensuite manœuvré d'une façon fort remarquable.

Tous ces exercices font le plus grand honneur à M. Brenne, capitaine-instructeur du 2° dragons, qui les a dirigés trèshabilement.

Le programme comprenait carrousel d'officiers et carrousel de troupe, courses, sauts de haies, travail au galop et au trot. Trèsgrand succès, aucun accident. On a surtout admiré la charge des dragons, puis la fantasia des chasseurs et le saut des haies par les officiers.

Parmi ceux-ci, signalons: première quadrille, écharpe bleue: MM. de Saint-Sauveur, Barbier, de Cazes, Viel, Dulac, Cotto, Espivent de la Villeboisnet, de Bry-d'Arcy. Deuxième quadrille, couleur verte: MM. Foiret, Davril, Frichement, de Leustal, Marande, Crepey, Dupuis, de Beauvais. Troisième quadrille, couleur jaune: MM. Saverot, de Moustier, Champenois, Warnet, de Laage de Meux, de la Viltestreux, d'Alès, Lemet. Quatrième quadrille, rouge: MM. Gayet, Battereau, Melzger, de Villeneuve, de Guibert.

La tribune d'honneur était occupée par M. le général Thomassin, commandant le &

Henri en portant avec désespoir ses mains à sa tête; et cependant il y a urgence, l'ordre d'expulsion est formel pour demain matin, si je ne puis prouver mon innocence. A qui m'adresser pour me sauver?

Clémence s'approcha résolument.

— A moi, dit-elle sans la moindre hésitation, à mei, qui vais partir à l'instant pour Erstein, où je verrai ce terrible directeur; il 'me dennera le contre-ordre que je vais lui demander. Est-ce que je ne sais pas, comme vous, comme nous tous, que vous êtes innocent du crime dont on vous accuse? Et, s'il ne me croit pas, si quelques doutes restent encore daus son espril, est-ce que je n'aurai pas mes larmes et mes supplications pour ebtenir qu'il vous laisse ici jusqu'au rétablissement de votre sœur?

Henri regarda la jeune femme avec un attendrissement plein d'une profonde reconnaissance.

— Vous avez raison, madame, l'accepte votre dévouement, lui dit-il; car, je le sens, parsonne mieux que vous ne pourra convaincre cet homme, s'il cherché la vérité, ou le toucher, s'il sent un cœur battre dans sa poitrine.

(A suivre.)

Sur les boulevards.
Un pochard se heurtant à tous les passants.
— Ah i ça veyons, y sont donc tous en ribette aujourd'hui!

corps d'armée; par M. le général Rolland.

par M. Allain-Targé, préfet de la Sarthe;

par M. Cordelet, maire du Mans, sénaleur

par M. le général de Verdière, chef d'élat
par M. le général de Verdière, chef d'élat
ral Frederickhs, attaché militaire à l'am
bassade de Russie, et par un grand nombre

d'officiers, de fonctionnaires et d'invités

devant lesquels étaient assises tout un es
saim de jeunes et jolies femmes en fratches

Quant au public qui entourait le chemp clos, il se chiffrait par plusieurs milliers de spectateurs, qui ont chaleureusement applaudi nos officiers et cavaliers.

UNE PROTESTATION D'ANCIENS MILITAIRES.

Nous avons sous les yeux le texte d'une vigoureuse protestation d'un groupe d'officiers retraités avant 1878.

On sait que le gouvernement, qui avait fait espérer aux vieux défenseurs du pays l'unification de leurs pensions de retraites, a reconnu à la fin de la législature l'impossibilité complète dans laquelle il se trouvait de remplir ses engagements.

Comme on le verra par les extraits suivants du document que nous signalons, les retraités manifestent hautement leur mécontentement contre cette singulière façon d'agir.

Voici l'appel qu'ils adressent à tous leurs amis :

A TOUS NOS COMPAGNONS D'ARMES Les retraités avant la loi du 22 juin 1878.

« Chers camerades,

» C'en est fait l Nous sommes en présence d'un parti pris, au Parlement... Nos efforts sont demeurés impuissants auprès des hommes qui nous gouvernent....

» Il n'est plus possible de le mettre en doute: c'est une haine sans exemple qu'ont déchaînée certains hommes politiques, au pouvoir encore aujourd'hui. La droiture de nos sentiments, l'honnête liberté que nous pratiquons et manifestons, les offusquent... Les belles vertus que la tradition militaire nous a enseignées et que nous avons conservées — quoi qu'ils en disent — font palir celles qu'ils professent....

» Notre crime, à nous, c'est d'être venus 20 ans trop tôt, et d'avoir servi la France sous une autre époque, laquelle avec celle que nous traversons contraste assez singulièrement: on n'abandonnait pas, on ne trompait pas par des promesses. Alors, le soldat sacrifiait tout pour son pays!...

» Assez de les laisser souffrir par des souvenirs poignants! n'humiliez pas des braves dans leur passé glorieux, en leur jelant comme insulte au visage ce qu'ils ont servi-

» Ce que nous avons servi, Messieuri C'est la France I... et cela, conformément aux lois du pays, des règlements et de la tradition militaire, et non pas, comme on na pas craint de le dire en se servant d'un qualificatif qui nous blesse profondément. Assez de votre mépris par des promestes solennellement — peut-être aussi menson gèrement — faites, avec la pensée cachie d'en obtenir un fruit électoral à votre profit... »

LA PETE DE L'ASSOMPTION A ANGERS

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« Malgré les écrits, les discours, les manœuvres de MM. Renan, Bert, Com-

payré et autres « déchristianisaleurs » la population de notre ville a célébré, samédila fête catholique et nationale de l'Assomption avec un empressement, une ferteur même, remarqués de tous. Dès le matin, la cathédrale était remplie; à chaque meste le nombre des communiants était considerable; à l'office du chapitre, aux répres pas une place n'est demeurée vacante. Dans toutes les églises, après la messe chanté la prière à la sainte Vierge, de teum presidium, en conformité du veux le leur presidium, en conformité du veux le les saintes de la sainte vierge de la sainte vierge de la veux presidium, en conformité du veux les saintes de la sainte vierge de la sainte vierge de la veux le les saintes de la sainte vierge de la veux presidium, en conformité du veux le les saintes de la procession tradition de la conformité de veux le les saintes de la conformité de veux le les des des les des le

nelle est sortie de la cathédrale, au milieu d'une foule silencieuse gardant, sur parcours, une attitude respectueuse. Ratement une cérémonie religieuse a produit une plus favorable impression. Par ordre plus d'une ressource manquait. Par ordre pas un soldat, pas une musique militate pas un soldat, pas une musique militate et les vacances ont dispersé même les passionnats ecclésiastiques. Mais il s'est trout des bonnes volontés assez nombreuses pour former deux corps de musique; mérital

que celui de la jeune femme, et pendant celle absence, qui ne sera que de très-courte durée, vous me premettez de faire bonne garde auprès de notre chère malade?

— Quand pensez-vous partir? demanda M=• Sauvaitre.

- Je pense vous quitter dès ce soir; c'est le seul délai qui me soit accordé.

— Où vas-tu, Henri? s'écria Marthe en se soulevant sur son lit. Tu repars pour Paris, n'est-ce pas? et tu ne veux pes me le dire?

— Non, je ne fais, je te l'assure, qu'un petit voyage tout à fait indispensable, à quelques lieues d'ici.

- Tu ne me retrouveras plus à ton retour! a'écria la pauvre enfant avec une sorte d'exaftation délirante. Frère, ne t'en va pas ; frère, ne me laisse pas meurir!

Henri se rapprocha de Marthe avec un air sombre.

— Je ne partirai pas, dît-il, dût-il m'en coûter la liberté et la vie; mais il faut que quelqu'un aille pour mei jusque vers le directeur d'Erstein, auquel des explications sont nécessaires pour me permettre de rester.

— Qui donc aurait le pouvoir de t'en empêcher ? demanda la joune fille.

- Lui, ce directeur, que je ne connais pas, mais dont la bonne foi a certainement été surprise. Je suis accusé, mei, Français, de ne venir en Alsace, dans ma patrie, que pour y fomenter des dissensions et des troobles, et pour y liguer les habitants contre leurs directeurs actuels.

Tante Victorine eut un mouvement d'indignation qui la fit tressauter sur sa chaise.

- Tol, Henri ! s'écria-t-elle, toi qui ne viens icl que pour nous voir et nous apporter quelques instants de bonheur!

- Et moi, qui l'ai si longtemps accusé dans ma pensée! eut presque envie d'exclamer Clémence.

- Continue !... dit Marthe agitée.

— Et cette accusation, reprit Henri, est suivie d'un ordre d'expulsion, avec défense de remettre les pieds sur le sol où je suis né.

Ah! ja le savais bien, moi! dit la pauvre Marthe. Je savais bien que tous les malbeurs devaient nous atteindre!

- Non, car j'espère qu'il suffira d'une simple explication, d'une preuve absolue de la tranquilité de ma vie et de mes actions, pour faire révoquer un ordre aussi inique que cruel.

Mais la jeune malade ne semblait plus écouter les paroles de son frère. Une exaltation fébrile s'était emparée d'elle, au point que l'on pouvait craindre ou un retour de la folie à peine partie, ou une aggravation dangereuse de la fièvre, qui s'était emparée d'elle depuis la veille.

- Il m'est impossible de la quitter ainsi ! s'écria

cloges sincères. Leurs accords alterselections de longue ligne que les prolonsur la longue ligne, que terminait le le l'Évêque. Des religieuses de difféordres, les Filles de Marie au blanc quelques-unes symbolisant par rélements de couleurs diverses les preses du Rosaire; les Sœurs de l'Espécelles de Saint-Vincent-de-Paul, ces cornettes aux blanches ailes, monde entier connaît et révère, pré-De distance en distance et des poisses. De distance en distance flottaient bannières, des croix où s'attachaient de voiles diaphanes, étincelants d'argent; pour honorer les statues de Marie et l'ange Gardien; de véritables édifices d'un éclat, d'une élégance, d'une calesse incomparables. Sur ces splenpars, tranchaient l'humble croix de bois et relement sombre des Franciscains. Bienun certain mouvement dans les rangs la foule annonçait la présence de Mongaeur, s'avançant non sans peine, tant sui grand le nombre des enfants présentés in palernelle bénédiction. Devant ce speclos louchant, à chaque pas renouvelé, homme le plus sceptique, le plus froid, l'aurail pu se soustraire à une impression

, 17 heures, s'est terminée, à la cathéitale, cette pieuse cérémonie, digne, assumuent, d'un bon et durable souvenir.

POITIERS.

Les deux solennités de l'Assomption et de sinte-Radégonde ont été célébrées à Poitiers me lout l'éclat accoutumé.

Chacun de ces deux jours, un éminent et pérable évêque missionnaire, Mer Bonjean, inire apostolique de Colombo dans l'île de lerian, a officié pontificalement, le matin le soir : le jour de l'Assomption, à la abédrale, et dimanche à Sainte-Radénode, en présence de Mer l'évêque de l'évêque de

La procession traditionnelle du Yœu de ouis XIII et celle du jour de la solennité é Seinte-Radégonde, présidées par Mer Belot des Minières, précédé de Mer Bonjean du Révérendissime Père Santini, visiteur tatral des chanoines réguliers de Sainten de Lairan, ont été, comme toujours, des édifiantes par le recueillement des fidèts, qui, en nombre considérable, y ont pris

La musique de l'Œuvre de Notre-Damest-Dunes rehaussait la pompe de chacune de ces processions. [Journal de la Vienne.]

TREMBLEMENT DE TERRE.

Samedi soir, vers sept heures et demie, ane seconsse assez violente a été ressentie tans différents quartiers de la ville d'Or-

A la Demi-Lune, deux consommateurs al ju osciller très-sensiblement leur carafe, d'eux a eu quelque peine à reprendre equilibre sur sa chaise.

Ala Manulention militaire, rue du Co-Dier, la secousse a été ressentie par pludars personnes et attribuée par eux soit à iplosion d'une poudrière, soit à un tremlement de terre.

A la poste, rue de Bourgogne, M. Bistet, receveur, étant à table avec sa famille, tules verres et les bouteilles se balancer, andis que les convives étaient vivement se-

Rue des Albanais, une famille a de même fort intriguée en voyant le couvert s'agiaraur la table.

La secousse a également été ressentie par habitants de la rue de la Charpenterie, la rue des Bouchers, à Saint-Charles et das jusqu'au faubourg Bannier.

(Journal du Loiret.)

On scrit au Journal d'Indre et-Loire : Samedi, à 7 h. 25 du soir, nous avons une forte secousse de tremblement lerre commune de Saint-Cyr-en-Val, à distance de kilomètres au sud d'Orléans. Ço élé un ébranlement de toute l'habila lon, avec une sorte de grondement d'un la galement sentir à la gare de Saint-Cyr-Yal, situé à dix minutes d'ici. La trépidion à effrayé et chassé plusieurs persontel de chez elles.

Il ne peut donc y avoir de doute sur la

CIRQUE GABIANO

PLACE DU CHARDONNET, A SAUMUR.

Chaque soir, le cirque Gabiano obtient un nouveau succès. Hier encore le public était venu en grand nombre applaudir les artistes, dont l'agilité et la souplesse ne laissent rien à désirer. Les équilibristes, les gymnasiarques, les écuyers sont de première force.

M. Gabiano a présenté plusieurs chevaux dressés en liberté d'une grande valeur.

Un des attraits de la soirée est sans contredit le travail de Rognon. Rognon n'est pas un chien savant, ni une gracieuse Esmeralda, c'est tout simplement un gros et gras... cochon; c'est le mot propre.

Ce compagnon de saint Antoine rivalise avec les plus fins caniches pour tous les exercices que font ordinairement ces enimaux. Aussi les applaudissements ne manquent pas quand Rognon et son clown quit-

Nous recommandous au public saumurois d'aller faire visite ce soir au cirque Gabiano, car la clôture irrévocable a été annoncée hier; ce sera donc la dernière repré-

Cours du froment et de l'avoine en Maineet-Loire au 17 août

The beautiful at Fron			ent		Avoine				
Angers, l'hect.	15	b ac	16	50	11	»» à	20 20	22.22	
Saumur,	15	20 20	15	25	8	50	w w)) N	
Bauge,	15	50	2 3)	3) m	10	50))) »	
Segré,	16	20)	16	50	10	N. D	10	50	
Beaupreau,	15	»»	15	50	9	20 20	10	nn	
Montfaucon,	15	3.0)) »	ממ	9	מנג	W	N B	
Montrevault,	15	23)	3) 23	aa	. 8	50	200	233	
Chemillé,	15	50-	»»	2) 39	8	10 10	9	2) 2)	
Champtoceaux,	15	2) 2)	16	ממ	9	22.20		N N	
St-Flor le-Vieil,	15	33.26	16	20 20	9	25		20 20	
Cholet,	nn	nn	23)	20.20	0	32	»	22	
Vihiers,	15	3) B	16	20 20	8	»»	8	50	
Brissac,	15	22)	a (c	2020	10	20 20	11	27 29	
Chalonnes,	15	50	16	20	9		117 (7)	25 20	
Doué,	15	25	15	50	10		»	2) 2)	
A Nantes, blés	ar	néric	ains	, de	-	50 à	23		

les 100 kilos Les bons blés français valent de 20 *» à 20 50 les 100 kilos.

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CEN-TRALE. - Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. - Elle est vendue 1 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

LA SITUATION DU VIGNOBLE de Maine-et-Loire

On s'accorde généralement pour dire que la vendange, tout en étant bien répartie sur les coteaux du Layon et dans le Saumurois, est moins abondante en générai que l'année dernière.

Quelques cantonnements sont cependant

tout-à-fait privilégiés.

Sur la côte de la Loire, la floraison, qui était merveilleusement belle, a été moins féconde que la préparation le faisait espérer. Il y a eu de la coulure, beaucoup dans certain districts, moins dans d'autres.

L'oïdium, quoique se développant tardivement, comme cela se passe toujours dans notre contrée, n'en a pas moins envahi pour cela de grandes étendues.

Dans quelques districts viticoles du Saumurois, nous avons vu la vendange tout-àfait compromise; mais les propriétaires, qui ont soufré leurs vignes en temps utile, et surtout ceux qui ont pris cette bonne habitude depuis plusieurs années, ont heureusement pu enrayer le mal.

Nous avons été à même de voir un vignoble, dans lequel la part de l'oïdium a été littéralement faite au moyen d'un soufrage répété sur le raisin, le premier soufrage dit préventif n'ayant pu être appliqué en temps opportun.

Beaucoup de vignerons mettent à leur disposition un singulier raisonnement pour se persuader que le soufrage n'est autre chose qu'un de ces ballons, que les savants lancent du fond de leur cabinet de travail.

J'ai soufré, disent-ils, et cela ne m'a servi à rien, si bien que, ayant dépensé mon

argent en pure perte, je n'ai pas recom-

Ainsi, voilà de braves gens qui ont leurs vignes malades depuis dix, quinze ou vingt ans, et qui, d'un coup de soufflet chargé de soufre, voudraient anéantir pour jamais toutes les spores reproductrices de l'oïdium. Ce serait vraiment par trop merveilleux.

Le soufrage est le remède curatif par excellence de l'oïdium, mais à plusieurs conditions : il faut d'abord qu'il soit fait à propos, ensuite que le travail soit bien exécuté, ensin, que son application soit continuée, non-seulement pendant un an, mais pendant plusieurs années.

Tout vigneron qui aura de la persévérance dans le soufrage, guérira sa vigne de

Souvent, à côté de l'oïdium, on trouve un autre cryptogame, que l'on appelle l'antrachnose ou la maladie noire. Ce parasite de la vigne arrive, au bout d'un certain temps, à tuer le bois, tandis que l'oïdium ne tue que le raisin.

Le soufre, employé seul, ne détruit pas l'antrachnose, il est nécessaire de venir à son aide au moyen de l'acide sulfurique étendu de dix fois son poids d'eau.

Le lessivage des ceps de vigne doit se faire en hiver (janvier et février), dès que la taille est achevée, el, dans tous les cas, avant le départ du bourgeonnement.

Il y a quelque trente ans, l'antrachnose a fait d'importants ravages dans le vignoble de Maine-et-Loire.

Dans ce temps-là, l'emploi du microscope, peu usité, n'avait pas donné le moyen de savoir que ce que nos pères appelaient le charbon n'était autre chose qu'un minuscule champignon doué d'une toute aussi puissante faculté de se reproduire que s'il eût été l'un de ces grands potirons, si communs autrefois dans les genêts vendéens.

Un troisième cryptogame, plus dangereux que les deux précédents et aussi plus difficile à détruire, se rencontre malheureusement trop souvent dans le vignoble angevin. C'est le mildew, qui se prononce mildiou en français et que les savants appellent peronospora viticola.

Il nous est arrivé en France avec les vignes américaines qui, de crainte d'arriver à vide, apportaient encore avec elles le phyl-

loxéra.

Le mildew est le parasite du pampre; il gagne aussi le thyrse floral de la vigne, s'empare des sépales du calice et de la cupule qui protège les étamines, et fait avorter l'ovaire.

Le Péronospora commence par faire sur le limbe inférieur des pampres une tache circulaire, jaune ou rouge, selon la variété du cépage atteint, puis il se développe dans l'intérieur du parenchyme, occupe son épaisseur et finalement gagne la feuille qu'it détruit entièrement. Lorsque le mildew a complètement envahi une feuille, le pédoncule se décolle, non à son point d'attache au sarment, mais bien à sa jonction avec la nervure médiane du pampre.

Une invasion de mildew dans une vigne est toujours très-grave, parce qu'elle tue les organes de la feuille et notamment l'amidon qu'elle contient et qui, au moment de la véraison du raisin, commence, sous l'influence de la lumière, à se transformer en sucre de glucose, qui est accumulé d'abord dans les ramilles du sarment pour passer ensuite dans le raisin. La feuille, en dehors de ses fonctions respiratoires, est encore chargée de ce rôle important de fabriquer le sucre spécial qui donne la qualité nécessaire au raisin pour faire le bon vin.

Si donc la feuille d'une vigne est malade, si elle est gênée dans son fonctionnement, dans le rôle qui lui a été assigné dans la nature, le raisin est lui-même appauvri et il donnera fatalement un vin de qualité inférieure.

L'année dernière, il y avait beaucoup de mildew dans les vignes de l'Anjou; c'est pour cette raison que certains crus renommés n'ont donné que des vins de qualité secondaire, et cela au grand étonnement de bien des personnes qui ne se rendaient pas compte de la situation.

Cette année, nous avons rencontré du mildew dans tous les vignobles que nous avons visités. L'envahissement, sur certains points, est très-étendu, sur d'autres plus restreint.

Dans le Saumurois, nous avons encore rencontré une autre maladie de la feuille qu'on appelle la Chloromanie ou jaunissement de la feville, elle est localisée aux terres blanches de cet arrondissement.

Cette affection particulière de la feuille provient du manque dans le sol d'éléments potassiques et ferrugineux; les vignerons guériront leurs vignes de la chloromanie quand ils le voudront, il leur suffira de mettre dans le sol un engrais approprié.

Il nous reste à parler du phylloxéra, il vient, comme on dit, brocher sur le tout.

Jusqu'au commencement de la campagne de 4885, l'invasion phylloxérique semblait limitée à onze communes. Savoir: Martigné, Concourson, Brigné, Tigné, Aubigné, Montilliers, dans l'arrondissement de Saumur; et Faveraye-Machelles, Gonnord, les Pontsde-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Chavagnes-les-Eaux, dans l'arrondissement d'Angers.

Actuellement, le nombre des communes reconnues officiellement phylloxérées est de vingt-deux, car le service départemental a dù demander, à M. le préset de Maine-et-Loire, onze arrêtés nouveaux pour les communes suivantes: Ambillou, Saint-Georges-Châtelaison, Trèves-Cunault, Gennes-sur-Loire, dans l'arrondissement de Saumur; Thouarcé, Faye, Mûrs, Mozé, Champtocé, dans l'arrondissement d'Angers; la Varenne-sous - Champtoceaux et Champtoceaux dans l'arrondissement de Cholet.

Là ne se bornera pas la déclaration des communes phylloxérées, il ne faut pas se le dissimuler, et il ne faut pas non plus craindre de le dire. Il est nécessaire, selon nous. que le monde viticole de l'Anjou soit bien et dûment averti du danger ou plutôt de la

ruine qui le menace.

Sans doute, le mal est grand, plus étendu qu'on ne le croit généralement, mais il n'est pas impossible d'y porter remède, il est encore temps, sinon de faire disparattre le fléau, tout au moins de l'enrayer. Et pour atteindre ce but, il faut que tout le monde s'en mêle, car l'invasion phylloxérique est un fléau qui menace tout à la fois l'intérêt privé et l'intérêt public.

Il ne nous semble pas utile, pour le moment, de nous étendre davantage sur la question phylloxérique; mais nous tenions à accuser la situation et, en finissant, nous répétons ce que nous disions tout à l'heure. Aujourd'hui il est encore temps de conjurer le mal, dans deux ans il sera trop tard.

A. BOUCHARD.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C10, rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTREE JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mª EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre

couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

un numero s pécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbresposte en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre re-

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1re édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4º édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairie des départements.

ALCOOL DE MENTHE DE RICOLES

45 ANS DE SUCCÈS 33 RÉCOMPENSES—12 MÉDAILLES d'OR Bien supériour à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE

Infallible contre les Indigestions,

Maux d'Estomac, de Cœur, de Neris, de Tête, etc.,
et dissipant le moindre malaise.

PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Eau de Toilette at Dentifrice très appréciés.
Fabrique à LVO, 9, cours d'arbouville.—Dépit à PARN, 41, rue Elcher.

EXIGER LE NOM DE ELTCOLLÉS

Bénât dans les principales Pharmaries et Évicaries times Dépôt dans les principales Pharmacies, Parfumeries et Épiceries tines.

BOURSE DE PARIS.

DU 48 AOUT 4885.

Rente 3 U/U	•		- 4	81	07
Rente 3 0/0 amortissab	0			82	80
Rente 4 1/2.	•	61		107	75
Rente 4 1/2 (nouvelle)				108	90
Obligations du Trésor.	•	7		506	*

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

Dépôts dans les principales maisons précédemment énoncées.

Études de Mº BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, nº 12;

et de Me TESSIER, notaire à Doué-la-Fontaine.

Aux enchères publiques DE

1º l'Établissement des

HYDRAULIQUE

De la Croix-de-Beaugé, Situé commune du Vaudelnay-Rillé, et par extension communes de Douces et des Verchers;

2. UNE MAISON

Située ville de Doué-la-Fontaine. rue de Cholet.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche six septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M. TESSIER, notaire à Doue-la-Fontaine.

On fait savoir qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-cing, enregistré, ledit jugement homolo-guant une délibération du conseil de famille de M. Arthur-Michel-Antoine Grimault, ancien négociant à Douéla-Fontaine, aujourd'hui interdit, prise devant M. le juge de paix de Douéla-Fontaine, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq;
Et à la requête de M= Jeanne-

Marie Gaudicheau, veuve de M. Michel-Vital-Elisabeth Grimault, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fon-faine, agissant au nom et comme tutrice à l'interdiction de M. Grimault, son fils sus-nommé;

Ayant pour avoué constitué M' Charles - Théophile BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cen-

drière, nº 12; Ra présence ou lui dûment appelé de M. Auguste Michel, ancien negociant, demeurant à Angers, rue Bois-

Au nom et comme subrogé-tuteur dudit interdit :

Il sera, le dimanche six septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M. Tessien, notaire à Doué-la-Fontaine, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DESIGNATION

1" Lot. Les Fours à chaux hydraulique de la Croix-de-Beaugé, situés commune du Vaudelnay-Rillé, et par extension communes de Douces et des Ver-

Comprenant:

1. L'établissement principal, compesé de huit fours, deux magasins dans lesquels sont installées deux blûteries, pompe à côté, trois manèges couverts et deux bassins, un vaste hangar sous lequel existent deux autres blûteries, mues au moyen de

deux petits manèges découverts, cour entre ce hangar et les fours dans laquelle existent un bassin et un appareil destiné à l'immersion de la chaux, sous la rampe conduisant aux fours, un petit cellier et une cave voûtée servant d'atelier pour le raccommodage des sacs;

Près des fours, une maison d'habitation distribuée de plusieurs chambres basses et plusieurs chambres hautes, grenier régnant sur le tout, vaste bâtiment comprenant écuries avec grenier, remise et forge; Dans une cour séparant la maison

d'habitation des servitudes, bâtiment où se trouve installée une bascule, pompe avec manège et réservoir. Le tout établi sur un terrain fermant une superficie d'environ trois hectares treize ares.

2º Le matériel de l'usine composé de:

Six wagons; Cinq cents mètres environ de voie ferrée, reliant les fours aux carrières :

Trois tombereaux; Quatre charrettes;

Sept chevaux; Environ de trente-cinq à quarantecinq mille sacs;

Dix brouetles;

Une tonne montée sur un chariot à quatre roues; Enfin divers outils et pièces de bois,

servant à l'exploitation des carrières. 3º Les carrières de pierres destinées à l'alimentation des fours et à la fabrication de la chaux, établis dans les parcelles ci-après désignées, situées communes du Vaudelnay-Rillé, Douces et les Verchers, exploitées, en cours d'exploitation ou à

Commune du Vaudelnay-Rillé.

Art. 1 .. - Deux hectares quarantecinq ares quatre-vingt-sept centiares de vigne et terrain inculte, situés au lieu dit la Croix-de-Beaugé. Art. 2. - Cinquante-un ares en

terre, aux Bournaies.

Art. 3. - Quatre ares cinquante centiares en terre, au même lieu.

Art. 4. - Treize ares soixantequinze centiares en vigne, au canton des Grippes.

Art. 5. - Vingt-quatre ares vingt centiares en vigne, au même lieu.
Art. 6. — Sept ares soixante dix centiares également en vigne, au même canton.

Commune de Douces.

Art. 7. - Quarante - sept ares soixante-quinze centiares en vigne, au canton de la Mongesie.

Art. 8. — Vingt-six ares quarante

centiares en terre, au même canton.

Art. 9. - Un hectare quatre ares quatre-vingl-cinq centiares en terre dont une moitié environ est actuellement fouillée, située au même canton de la Mongeaio.

Art. 10. - Soixante - seize ares quarante-sept centiares en terre, au même lieu.

centiares en terre en partie fouillée, au même endroit.

Art. 12. - Sept ares dix-sept centiares en terre, au même canton, ser-vant actuellement de passage pour le chemin de fer d'exploitation.

Art. 13. - Quatre ares quarante centiares en vigne, au même lieu. Art. 14. — Huit ares quatre-vingts

centiares en terre, aux Charbon-

Art. 15. - Onze ares en terre, au même lieu.

Art. 16. - Vingt - deux ares de vigne, au canton de la Mongeaie.

Commune des Verchers.

Art. 17. - Trente-huit ares quarante centiares en terre, situés à la Croix-de-Beauge.

Art. 18. - Cinq ares vingt - huit centiares en terre, au même lieu.

Tous les immeubles dont la désignation précède figurent au plan cadastral savoir :

Ceux situés commune du Yaudelpay-Rillé, sous les numéros 3 P, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 141, 1561, 1567, 1568, 1641, 1726 de la section A;

Et ceux sis commune de Douces sous les numéros 1188 p, 1190 p, 1187 p, 1191, 1192 p, 1198, 1196, 1199, 1202, 1327 de la section C.

4º Les pierres à chaux extraites et se trouvant sur les carrières au jour de l'adjudication.

5° Et les approvisionnements en charbons, pailles, foins, evoines, etc., existant également au jour de l'adjudication.

2ª Lor.

Une maison, située ville de Douéla-Fontaine, rue de Cholet, comprenant au rez-de-chaussée une coisine avec bûcher à côté, grenier au-dessus, salon et salle à manger séparée par un corridor, dans lequel existe un escalier en pierres desservant les chambres hautes, pièce servant de bureau, au premier étage cinq chambres dont trois avec cabinets, grenier sur le tout ;

Dans la cour un bâtiment de servitude comprenant : deux écuries, une remise, une buanderie et une chambre de garçon, grenier sur le tout ; Cour et jardin ;

Le tout renfermé de murs et joignant dans son ensemble: au nord la rue de Cholet, au levant M. Priou, au midi la rue d'Alger et au couchant M. Chéreau-Martin.

MISES A PRIX.

Outre les charges et conditions insérées dans le cabier des charges, dressé par Mo TESSIER, notaire commis, et déposé en son étude, ces immeubles seront exposés aux en-chères sur les mises à prix ci-après : Le premier lot, sur celle de quinze

mille francs;

Et en outre à la charge de servir à l'interdit M. Arthur Grimault, né le trois décembre mil buit cent trente-neuf, une rente visgère et annuelle de trois mille francs, payables 1,500 fr. par semestre à partir du six septembre mil huit cent quatre-vingtcinq. Le deuxième lot, sur celle de cinq

mille francs ; Et en outre à la charge de servir à

l'interdit Arthur Grimault, une rente viagère et annuelle de mille francs. payables 500 fr. par semestre à partir du six septembre mil huit cont quatrevingt-cinq.

S'adresser, pour les renseigne-

A Mº BEAUREPAIRE, avoué à Saumur;

A Mº TESSIER, notaire à Douéla-Fontaine.

Dressé le dix-sept août mil huit cent quatre vingt cinq.

BEAUREPAIRE.

Élude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

超超短過

1º Une MAISON bourgeoise, située à Saumur, rues de Nantilly et du Pressoir-Saint-Antoine, nº 21, avec cour, servitudes et vaste jardin;
2º Une autre MAISON, située à

Saumur, rue Nationale, nº 25, 27 et 29, occupée par M. Boisseau et autres locataires.

S'adresser, pour traiter, à Me GAU-TIER, notaire.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

MI CHILL SEC. Pour le 24 Juin 1886.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du PuitsNeuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveaulés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. Cou-Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

Etude de Mº AUBOYER, notsire à Saumur, place de la Bilange, nº 23.

a admina

Par adjudication amiable, A Saumur, en l'étude et par le ministère de M. AUBOYER,

Le samedi 29 août 1885, A I heure du soir

Maison Une

Sise à Saumur, rue des Capucins, Occupée par M. TESSIER, boulanger. On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. RENARD, ancien notaire, rue Verte, 16, à Saumur, ou à M. Auboyer. (692)

Etude de Mo AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, nº 3.

S'adresser à M. Bonneau, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, jou Me AUBOYER. (044)

A VENDRE

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur. S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien; rue de la Chouetterie, Saumur. représentant de la maison Bénier.

GEDEB

ÉPICERIE Mercerie

Dans une des principales rus S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION, VICTORIA

En bon état. S'adresser au bureau du jouroal

CABINET D'AFFAIRES

M. G. DOUSSAIN Syndic de faillites, 10, rue des Basses-Perrières, SAURO.

Liquidations amiables et jes. ciaires.
Arbitrages et expertises compa-

bles. Recouvrements et renseignements Consultations absolument gratuites

M. HOULARD, Fils

Propriétaire et négociant à Saume, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clea-tèle, que d'après la baisse qui ties de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et noiveaux du pays, depuis 75 france la barrique, et du vin blanc depuis !! francs: par 1/2 pièce, 3 francs a plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnel POUR BOUND

COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionne Brevete s. c. b. c.

Mª de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabrican Quai Saint-Nicolas, nº 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX Moderes.

UN JEUNE HOMME, bon organish religieuses et artistiques, aurait deste possedant d'excellentes une place d'organiste dans est paroisse de Saumur ou des environt S'adresser à M. Poner, hôtel de la Pair, Saumur.

M. PINAULT, notaire à Sauma demande un clerc se destinat s notariat.

Saumur, imp. P. GODET.

CHEMINS GARES SAUMUR 计选出 DE

Ligne d'Orléans LIGNE LETAT DE BOURGUEIL - SAUMUR MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY SAUMUR - BOURGUEIL DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. heures 8 minutes du matin, express-poste. — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) — 13 — matin, omnibus-mixte. Omn. Mixte Mixte Omn. Mixte Direct Mixte Omn. Omn. | Omn. | Mixte Mixte Mixte matin matin matin soir. Mixte Mixte Mixte Mixte matin matin matin soir. soir. soir. soir. matin soir. 6 49 9 45 1 52 5 04 8 30 11 10 7 04 10 10 2 08 5 20 8 46 » « 7 12 10 26 2 16 5 28 8 54 » » 7 23 10 39 2 28 5 40 9 06 11 39 7 24 8 40 7 32 8 56 1 15 1 24 3 50 4 02 7 45 Montreuil. 7 55 Brézé. . . matin matin soir. soir. 6 05 Saumur. soir, Chacé. . 3 26 8 21 12 48 4 44 Saumur. 9 06 1 25 9 15 1 34 PortBoulet Brézé. . .. Montreuil. 6 23 7 39 9 10 1 32 6 39 7 52 9 27 1 46 4 13 4 30 8 03 Chacé. . . 8 19 Saumur. . PortBoulet omnibus. 7 05 Saumur. . Bourgueil. (s'arrête à Angers). MONTREUIL - POITIERS aliant à An DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR venant d'Angers. heures 26 minutes du matin. direct-mixte. omnibus. Omn. | Mixte Mixte Mixte | Omni. Omni Omni. | Mixte Mixte soir, omnibus-mixte. matin. soir. matin matin . matin . matin. BOIT soir. soir. soir. Poitiers. 1 55 8 35 Neuville Mirebeau. omnibus (s'ar. & Tours) Montreuil 7 43 7 57 Loudun Saumur. (départ) 6 05 Montreuil-Bellay 6 53 3 50 4 50 Thouars (départ) 4 30 4 37 5 04 Brion-s-Thougt 8 41 Arçay. express poste. 7 55 2 2 5 58 9 18 1 19 Arçay. Loudun. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Mirebeau 9 27 5 07 Lernay Montreuil-Bella Brion-s.-Thougt Neuville aumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Montreuii Saumur (arrivée) Thouars (arrivée)